

Compétences visées

Appréhender les modalités spécifiques du parcours de santé d'une personne en situation de handicap.

Objectifs et contenus

Comprendre le handicap et les situations de handicap

- Les représentations du handicap et les notions apparentées : situation de handicap/porteur de handicap, handicap et maladie.
- La classification internationale du handicap, la Classification Internationale du Fonctionnement du Handicap et de la Santé, le cadre réglementaire (OMS et loi 2005).
- La clarification des notions-clés : autodétermination, capabilité, autonomie, dépendance, vulnérabilité.
- Le handicap et ses conséquences sur la vie quotidienne : notion de santé.

Appréhender la question du parcours et les notions apparentées

- Les différents parcours et leurs singularités : territoire, santé, soin.
- Les concepts fondamentaux : accès aux soins, graduation, prévention, soins primaires, complémentarité, coopération, collaboration, coordination.
- L'enjeu des parcours : prise en compte des besoins des personnes accompagnées et solution *ad hoc* sur un territoire.
- La coordination : collaborations internes, externes et de droit commun.
- Les outils du parcours : plan d'accompagnement (PAG, PAP, PPI, PPS...).

Comprendre la réalité de la personne en situation de handicap et de son entourage

- L'accompagnement divers entre structure sanitaire, médicosociale, sociale et de droit commun : d'un accompagnement sectorisé à la constitution du parcours de santé et des parcours de soins coordonnés.
- Les questions qui se posent : accès à l'éducation, autonomie, formation, emploi, santé, loisirs et culture.
- La prise en compte des besoins au regard des cycles de vie : enfance, adolescence, adulte, vieillesse.
- La question centrale, la communication : comprendre et se faire comprendre.
- Les outils d'évaluation de la personne en situation de handicap.

Mettre en pratique le raisonnement éthique face à des décisions complexes

- La mise en pratique des notions de démocratie sanitaire, autodétermination et libre choix, refus des personnes accompagnées, partage d'informations.
- Les directives anticipées.
- Les questionnements éthiques : analyse des bénéfices, des risques et des coûts pour les personnes accompagnées.
- Les risques de rupture.

Méthodes

- Apports théoriques et méthodologiques.
- Analyse réflexive des pratiques professionnelles.
- Mise en situation.
- Analyse de cas.
- *Escape Game*.

Personnes concernées

Tout professionnel de santé.

Valeur ajoutée

Les parcours de santé partent des besoins de la personne porteuse de handicap et de ses aidants. Cette formation permet de mieux coordonner les multiples intervenants en ville, à l'hôpital ou dans le médicosocial, afin d'éviter les risques de ruptures dans le parcours et d'éviter, autant que faire se peut, les hospitalisations ou réhospitalisations.

Pré-requis

Aucun

Dispositif d'évaluation

L'ÉVALUATION SERA RÉALISÉE À L'AIDE DES CRITÈRES SUIVANTS :

- Les attentes des participants seront recueillies par le formateur lors du lancement de la formation et confrontées aux objectifs de formation.
- Les acquis / les connaissances seront évalués en début et en fin de formation par l'intermédiaire d'un outil proposé par le formateur (quiz de connaissances, questionnaire, exercice de reformulation, mise en situation...).
- La satisfaction des participants à l'issue de la formation sera évaluée lors d'un tour de table, le cas échéant en présence du commanditaire de la formation, et à l'aide d'un questionnaire individuel « à chaud » portant sur l'atteinte des objectifs, le programme de formation, les méthodes d'animation et la qualité globale de l'intervention.
- A distance de la formation : il appartiendra aux stagiaires d'analyser les effets de la formation sur les pratiques individuelles et collectives de travail, notamment lors de leur entretien professionnel. Des outils pourront être suggérés pendant la formation (plans d'action, préfiguration d'un plan d'amélioration des pratiques individuelles et collectives, grille de suivi personnalisé de mesure d'impact...).

À noter

Cette formation s'appuie sur

- Pratiques de coopération et de coordination du parcours de la personne en situation de handicap, ANSEM, Mars 2018.
- Construire, organiser les parcours, ma santé 2022, HAS, 31 janvier 2022.
- Loi du 11 février 2005.
- Recommandations des bonnes pratiques professionnelles, l'accompagnement à la santé des personnes handicapées, juin 2013 et Loi du 4 mars 2002 relatif aux droits des patients.
- Fluidifier les parcours patients et la synergie entre acteurs, ANAP, février 2019.
- Plan personnalisé de parcours de santé, HAS, juillet 2019.
- Réforme Serafin-PH.
- Loi du 23 mars 2019 de programmation 2018-2022 et de réforme pour la justice, l'évolution des droits des personnes sous protection juridique en matière de décisions relatives à leur santé, à leur prise en charge et à leur accompagnement social ou médicosocial.

Mise à jour le : **28/05/2024**